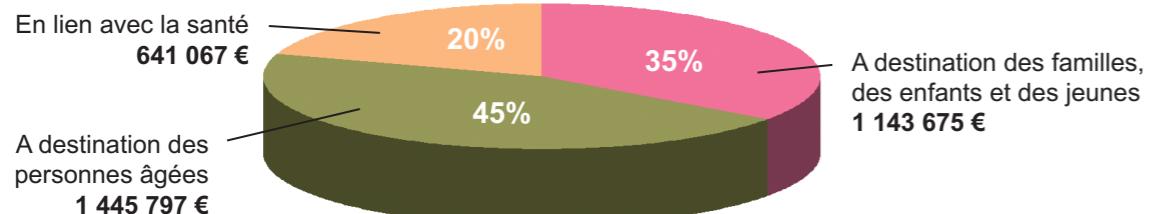


## Aides directes aux personnes

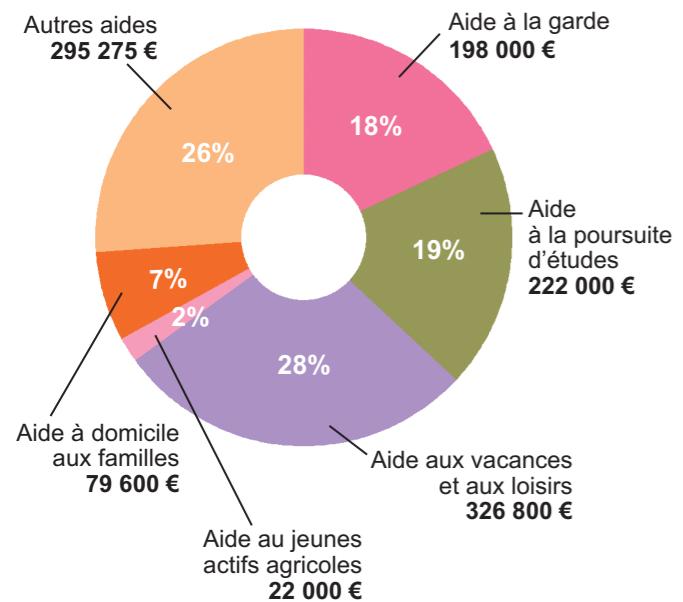


## Prestations extralégales

### ► Famille - Jeunes

Aide aux vacances et aux loisirs : **2 177 bénéficiaires**  
 Aide à la poursuite d'études : **561 bénéficiaires**  
 Aide à la garde du jeune enfant : **374 bénéficiaires**  
 Aide à domicile aux familles : **59 bénéficiaires**

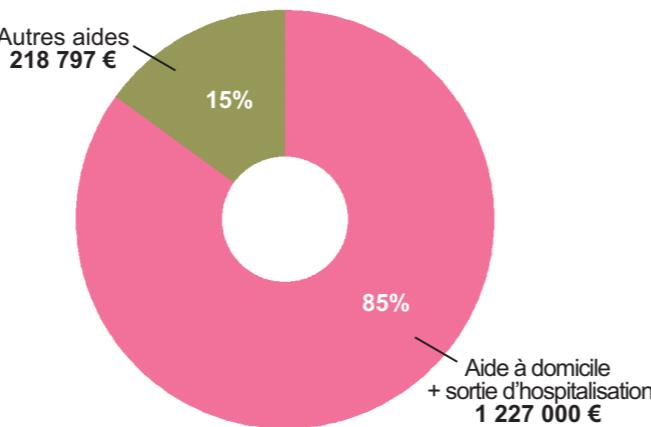
Total des dépenses = **1 143 675 €**



### ► Personnes âgées

Aide à domicile : **927 bénéficiaires**  
 Dispositif sortie d'hospitalisation : **460 bénéficiaires**

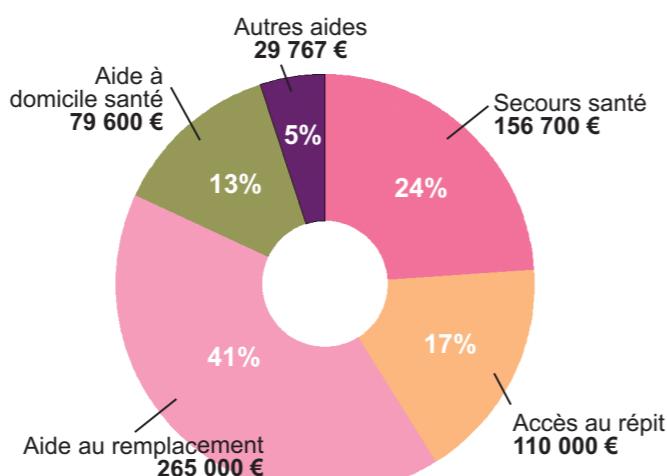
Total des dépenses = **1 445 797 €**



### ► Aides en lien avec la santé

Secours santé : **209 bénéficiaires**  
 Aide au remplacement des exploitants agricoles : **4 880 journées de remplacement financées**

Total des dépenses = **641 067 €**



Conception : Secteur Communication MSA Bourgogne - Crédit photos : CCMSA Service Images - Avril 2019

# Rapport d'activité Action Sanitaire et Sociale MSA Bourgogne

2018



**La politique d'Action Sanitaire et Sociale (ASS) est définie par le Conseil d'administration et se traduit dans le Plan ASS 2016-2020.**

Ses enjeux majeurs :

- accompagner les populations agricoles dans leurs parcours de vie,
- contribuer à l'animation et au développement social des territoires.

Sa mise en œuvre est assurée par une équipe de professionnels au sein du pôle ASS.

## Le service des travailleurs sociaux

► **Les travailleurs sociaux territorialisés** mettent en œuvre des accompagnements individuels, concertés et proposent des actions collectives au regard des besoins repérés, exclusivement auprès :

- des actifs, salariés et exploitants agricoles, confrontés à un problème de santé qui impacte leur parcours professionnel,
- des exploitants agricoles en situation fragilisée par des difficultés professionnelles socio-économiques.

Ils interviennent à la demande des adhérents ou de tiers après information des personnes concernées.

► **Les travailleurs sociaux spécialisés**, chargés de projets, assurent des missions départementales ou régionales en faveur des familles, des jeunes et des seniors.

Ils contribuent ainsi à améliorer le quotidien des personnes dans leur milieu de vie.

Ils sont les interlocuteurs des partenaires et acteurs locaux et ont un rôle d'accompagnement des structures et des collectivités territoriales.

## Le service administratif

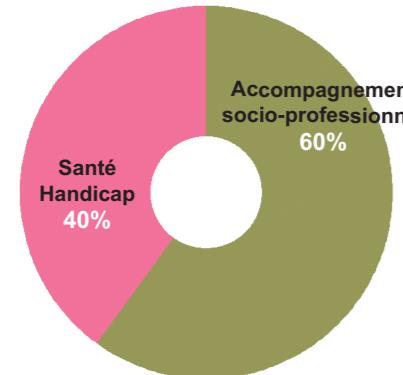
Il a pour mission essentielle la gestion des dossiers de prestations d'Action Sociale des adhérents agricoles, l'instruction des demandes de subventions, l'instruction et la mise en paiement des divers financements attribués aux structures ou partenaires ainsi que le suivi budgétaire.

**Effectifs du pôle ASS au 31/12/2018 => 44,9 ETP (équivalent temps plein)**

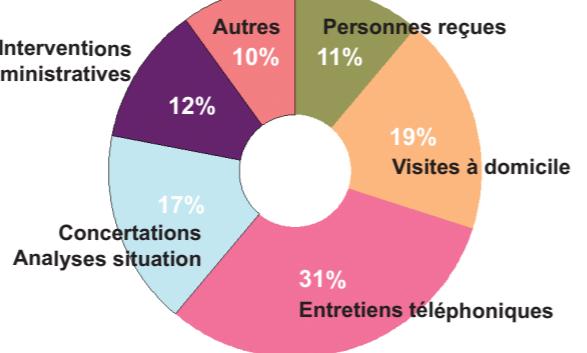
Direction	Cadres	Travailleurs sociaux	Service administratif
1	5	30,1	8,8



**1 298 actifs agricoles**  
ont bénéficié d'un accompagnement des travailleurs sociaux territorialisés pour **6 365 interventions** dont 440 salariés agricoles et 858 exploitants agricoles



Motifs d'intervention axes PASS



Modalités d'intervention

## Des dispositifs d'accompagnement, des actions collectives et de développement social territorial...

### Actifs, salariés et exploitants en situation de fragilité

Des actions pour renforcer les dispositifs de prévention et de détection des risques psycho-sociaux, d'accompagnement collectif...



► **Accès répit en faveur des actifs agricoles en situation d'épuisement professionnel**  
sur la base d'une évaluation et d'un accompagnement par les travailleurs sociaux : une aide au remplacement des exploitants agricoles et/ou l'accès à diverses actions de répit : santé/bien être, loisirs répit, participation à des actions collectives et de formation.  
Globalement, des impacts positifs sur le plan familial, professionnel, social, sanitaire...

► **Des formations pour aider les salariés des Organisations Professionnelles Agricoles**  
à mieux gérer les situations de personnes confrontées aux crises agricoles. Améliorer l'écoute, prendre du recul, repenser son métier, mieux connaître les dispositifs d'accompagnement pour mieux orienter. Expérimentée en Côte d'Or, cette action est essaimée en Bourgogne.

► **Expérimentation de nouvelles actions collectives, des leviers d'accompagnement au changement et de création de lien social**

- **Coup de pouce Connexion** : Initiation à l'utilisation d'un ordinateur avec l'objectif de rendre les personnes autonomes dans leurs démarches administratives en ligne (consulter leur espace MSA) et la possibilité d'acquérir du matériel informatique à moindre coût.

- **Gérer sa ferme au quotidien** : Formation-action aux bases de la gestion/comptabilité et à l'organisation administrative, pour comprendre les enjeux de la tenue d'une comptabilité, s'approprier les documents de gestion et être en mesure de prendre des décisions adaptées.

- **Groupe d'expression**, d'échanges, animé par des travailleurs sociaux et une psychologue, favorisant la mise en mots des difficultés, la reprise de confiance en soi, et la mise en mouvement des personnes dans leur parcours de vie familiale, sociale, professionnelle.

► **Les réseaux de bénévoles accompagnants**

s'inscrivent dans une relation d'aide de proximité auprès d'exploitants agricoles en lien avec les travailleurs sociaux et en toute confidentialité. Ces bénévoles formés ont un rôle de veille et/ou d'accompagnement en complémentarité des professionnels des Organisations Professionnelles Agricoles.

## Familles - Jeunes

Des actions pour améliorer les conditions de vie des familles, susciter et soutenir le développement de projets et de services sur les territoires ruraux



► **Soutien aux structures Accueil du Jeune Enfant et aux Accueils de loisirs et périscolaire**  
avec pour objectif d'améliorer la réponse aux besoins des parents et la qualité des modes de prise en charge des enfants dans leur diversité notamment les enfants issus de familles fragilisées et/ou en situation de handicap pour un montant de 1 500 000 €. En 2018, la MSA Bourgogne a contribué à réduire les inégalités territoriales et sociales en soutenant l'implantation sur les territoires ruraux de 6 crèches, 2 Maisons d'Assistantes Maternelles et 2 lieux d'Accueil Parents Enfants pour un montant de 132 000 €.

► **Appel à projets Animation de la Vie Sociale**

Soutien apporté à 31 projets présentés par les Centres Sociaux et les Espaces de Vie Sociale prenant en compte les défis de la ruralité et visant le renforcement de l'attractivité des territoires ruraux pour un montant de 92 500 €.

► **Appel à projets Jeunes « Mieux vivre en milieu rural »**

des bourses attribuées à 3 groupes de jeunes qui ont initié des actions dans leurs villages en vue de rapprocher les générations, associer des personnes isolées, favoriser le développement de liens sociaux et de solidarité et contribuer ainsi à lever des préjugés sur l'image des jeunes.

## Seniors - Personnes âgées

Des actions pour préserver l'autonomie et redynamiser les liens de solidarité autour des aînés

► **Relayage des aidants à domicile**

une offre de répit qui succède au Baluchon Bourguignon, destinée à soulager les aidants accompagnant un proche, adulte ou enfant, en perte d'autonomie, atteint d'une maladie neuro-dégénérative ou en situation de handicap. Soutenue par l'Agence Régionale de Santé, ce dispositif contribue à prévenir les risques d'épuisement et à améliorer la qualité de vie visant le bien-être de l'aide et de son proche.

► **Chartes territoriales de solidarité autour des aînés**

deux territoires, le Pays Nivernais Morvan et le Charolais, se sont mobilisés durant 4 années pour développer des actions en direction des seniors parmi lesquelles les Grainés du Morvan, Viens chez moi, j'habite chez un senior, le relayage des aidants, des ateliers thématiques (numérique, découvertes culinaires...). Grâce à la dynamique partenariale enclenchée, l'isolement social a reculé, des solidarités se sont développées et ne demandent qu'à perdurer.



► **Appel à projets inter régime Prévention sociale**

depuis 4 ans, la MSA Bourgogne, aux côtés de la CARSAT Bourgogne Franche-Comté, de la Sécurité Sociale des Indépendants et de la MSA Franche-Comté, s'engage à financer des actions qui ont pour ambition la prévention et la lutte contre l'isolement des personnes retraités. 79 projets visant la réactivation ou la création de lien social ont été retenus pour un montant de 652 000 €.

**Montant total des dépenses 2018 = 8 431 254 €**

